

NOTARIAT INTERMEDIAIRE

FCPE – Fonds d’Epargne Salariale de droit français

RAPPORT ANNUEL - SEPTEMBRE 2024

Société de Gestion
Amundi Asset Management

Sous déléguataire de gestion comptable en titre
Caceis Fund Administration France

Dépositaire
CACEIS BANK

Commissaire aux Comptes
DELOITTE & ASSOCIÉS

NOTARIAT INTERMEDIAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Sommaire

Pages

Compte rendu d'activité	3
Vie du fonds sur l'exercice sous revue	16
Informations spécifiques	17
Informations réglementaires	19
Certification du Commissaire aux comptes	25
Comptes annuels	30
Bilan Actif	31
Bilan Passif	32
Compte de résultat	33
Annexes aux comptes annuels	35
Informations générales	36
Evolution des capitaux propres et passifs de financement	42
Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés	44
Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat	51
Inventaire des actifs et passifs	56
Annexe(s)	80
Caractéristiques du fonds	81

Compte rendu d'activité

Octobre 2023

Au cours du mois d'octobre, les chiffres économiques américains ont, de nouveau, surpris à la hausse, alors que ceux de la zone euro sont restés décevants. Du côté des économies émergentes, une bonne nouvelle est venue de la croissance chinoise du T3. L'inflation, pour sa part, a davantage reflué en zone euro qu'aux Etats-Unis. La communication de la BCE et de la Réserve fédérale américaine a conforté les marchés dans l'idée que les cycles de hausses des taux de ces deux grandes banques centrales étaient terminés. Sur les marchés, les rendements obligataires ont fortement augmenté en cours de mois avant de se replier, tandis que les actions ont poursuivi leur correction. Les rendements à 10 ans ont fortement augmenté au cours du mois, atteignant très brièvement 5% aux Etats-Unis et 3% en Allemagne, avant de refluer en fin de mois, après les réunions de politiques monétaires de la Fed et de la BCE qui ont renforcé le sentiment que le cycle de durcissement monétaire était terminé. Au total le rendement à 10 ans américain a baissé de 4 pb sur le mois à 4.53 % et le rendement à 10 ans allemand a baissé de près de 30 pb à 2.62%. La hausse du début du mois avait été motivée par deux facteurs : a) l'anticipation, par les marchés, que les banques centrales maintiendraient des taux élevés sur une période prolongée, et b) le fait que les investisseurs commencent à exiger des rendements plus élevés pour absorber les volumes croissants d'émissions nécessaires pour financer les déficits publics. La correction des marchés d'actions, amorcée en août, s'est prolongée en septembre. La hausse des taux longs américains, conjuguée aux bénéfices décevants de certains grands noms de la technologie, ont fortement impactés les actions. Le rendement du Trésor américain à 10 ans a atteint 5 % pour la première fois depuis juillet 2007. Le MSCI ACWI perd -2,8%. Les Etats-Unis reculent de -2,4% mais surperforment l'Europe (-3,5%). Les marchés de la Zone Euro (-3,3%) font légèrement mieux avec en tête le Portugal (+0.8%). Hors zone euro, le marché suisse (-5,1%) a particulièrement souffert. Le MSCI pays émergents recule (-3,7%) pénalisé notamment par la forte sous performance du marché sud-coréen (-7%) ainsi que du marché chinois (-4,2%). En Europe, les secteurs cycliques (-3,8%) corrigent plus que les secteurs défensifs (-2,9%). Les secteurs de la banque (-6,3%), de la santé (-5,5%) et de la consommation discrétionnaire (-5,3%) sont les principaux contributeurs de la baisse en octobre. En Europe, les valeurs de croissance (-3,2%) surperforment les valeurs dites « Value » (-3,8%). Sur la période, nous n'avons pas significativement modifié l'allocation du portefeuille. Nous conservons une exposition équilibrée entre les actions (16%), les obligations (45%), les investissements solidaires (9%), et un instrument de protection contre une baisse des marchés d'actions, le support AF Volatility Euro (6%), qui profite des hausses de la volatilité des actions européennes. Le solde est en placements monétaires et en liquidités. Le support AF Volatility Euro s'est apprécié en octobre, compensant en partie la contribution négative des investissements en actions et obligations.

Novembre 2023

En novembre, l'économie américaine est restée tonique, bien qu'en légère perte de vitesse, tandis que celle de la zone euro s'est maintenue sur une trajectoire stagnante. La Chine, de son côté, a déployé de nouvelles mesures visant à amortir son ralentissement. Dans les grandes économies avancées, l'inflation a baissé plus rapidement que prévu et les banques centrales se sont abstenues de signaler des hausses de taux supplémentaires. Les marchés ont très bien accueilli ces développements : les rendements obligataires ont fortement baissé et les actions ont réalisé de belles progressions. Le marché obligataire a réalisé son meilleur mois depuis 2008. Le marché des taux a été marqué ces derniers jours par une forte baisse des taux courts et longs. Les investisseurs ont été surpris par la forte baisse de l'inflation, notamment en zone euro. En novembre, l'inflation dans la zone euro a connu une baisse importante, passant de 2,9% à 2,4%. De plus, certains membres du FOMC ont confirmé que la Fed pourrait commencer à baisser son taux directeur simplement parce que l'inflation recule. En conséquence, les investisseurs ont fortement révisé leurs anticipations de politique monétaire. Le marché considère, désormais, que la Fed et la BCE pourraient commencer leur cycle de baisse de taux dès le mois de mars. En parallèle, les marchés du crédit ont affiché des résultats positifs, encouragés par les perspectives de baisse de taux. Les marchés d'actions ont fortement rebondi en novembre. Le rendement américain à 10 ans a chuté de près de 50 point de base sur le mois. Les actions mondiales en ont profité, le MSCI ACWI gagnant +7,9%. Les Etats-Unis ont progressé de 9,2%, surperforant l'Europe (+5,6%). Les marchés de la zone euro (+7,8%) ont fait mieux, avec comme principaux contributeurs l'Allemagne (+9,8%) et les Pays-Bas (+9,8%). Hors zone euro, le marché britannique (+1,8%) n'a pas su profiter pleinement du rebond notamment du fait de son exposition aux secteurs de l'énergie et des

NOTARIAT INTERMEDIAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

matériaux. Le marché nippon (+5,9%), en revanche, s'est joint au rallye. Le MSCI pays émergents a progressé (+6%), entraîné par la dépréciation du dollar et la bonne performance du marché sud-coréen (+11%). En Europe, au niveau sectoriel, les valeurs dites « value » (+4,3%) sous-performent les valeurs de croissance (-7%). En tête, le secteur de l'immobilier (+14,2%) et le secteur de l'IT (+13,6%), sensibles taux d'intérêt. Le secteur de l'énergie (-2,6%) est le seul à finir le mois en territoire négatif. Le mois de novembre a également été rythmé par des chiffres d'inflation qui montrent une baisse généralisée et encourageante, permettant de converger vers la cible de 2% d'inflation, que ce soit pour la BCE ou pour la Réserve Fédérale Américaine. Un tel contexte a permis à ces deux banques centrales de maintenir à leur niveau actuel les taux directeurs. Les marchés se positionnent dorénavant pour un prochain mouvement de baisse des taux, qui pourrait intervenir dès la fin du premier trimestre 2024. Ce repositionnement des anticipations a soulagé nettement les marchés obligataires entraînant une détente à la fois rapide et marquée des rendements sur toutes les maturités. En effet, Le taux souverain US à 10 ans termine le mois de novembre à 4.33% soit -0,60% par rapport au mois précédent et le taux à 2 ans finit le mois à 4.68% (-0.40%). En Zone Euro, les taux sont également en baisse sur le mois avec le taux à 10 ans français qui ressort fin novembre à 3.02% (-40 pdb) tandis que le Bund allemand affiche 2.44% (-36 pdb). Les marchés de crédit se trouvent actuellement dans un environnement favorable, caractérisé par une volatilité réduite des taux et des performances améliorées sur les principaux indices crédit de la zone euro, revenant à des niveaux observés à la fin de septembre. Nous avons conservé une duration supérieure à celle de nos indices de références et ainsi bénéficié de la performance liée à la détente des taux. Quant au positionnement géographique, nous sommes surpondérés sur les obligations souveraines américaines. En zone euro les obligations espagnoles et portugaises offrent un portage attractif et demeurent surpondérées au détriment de celles des pays semi core (France et Belgique). Les pays émergents ont pour la plupart accentué leur cycle d'assouplissement monétaire ce qui nous conforte dans le maintien de notre exposition sur les obligations émergentes en devise locale. Enfin, nous conservons une attitude prudente sur les obligations privées émises en euro de catégorie Investment Grade, en étant sélectif sur la qualité et la liquidité de l'émetteur, cette classe d'actif nous semble attrayante notamment d'un point de vue portage qui reste élevé. Au cours du mois de Novembre, nous avons conservé une légère sous-exposition au marché des actions européennes. La valorisation des entreprises européennes est attractive mais le contexte macro-économique présente toujours une incertitude quant à la soutenabilité du niveau de bénéfices des entreprises à ce moment du cycle économique. Nous conservons par ailleurs nos biais de composition en faveur d'actions européennes de qualité qui ont la capacité de conserver leur marges mais aussi de générer de la croissance. En dehors de l'Europe, nous conservons notre exposition plutôt neutre aux actions américaines où la dynamique des technologies autour de l'intelligence artificielle pourrait soutenir un nouveau cycle d'investissements. Par ailleurs, nous conservons notre surpondération aux actions des pays émergents, l'écart de croissance entre les pays émergents et les pays développés restant favorable aux marchés émergents. Au total, compte tenu du contexte macro-économique, nous restons sous-pondérés aux actions. Sur le plan sectoriel, nous conservons une approche équilibrée entre les secteurs cycliques et défensifs. Ainsi, nous avons une exposition au secteur des services aux collectivités car il bénéficie de revenus stables et prévisibles. En parallèle, nous gardons notre exposition sur les services de télécommunication et nous conservons notre position sur le secteur de l'alimentation et des boissons, ce secteur défensif parvient à améliorer ses marges grâce à la baisse des prix agricoles, le secteur des boissons peut aussi bénéficier d'une reprise de la demande chinoise pour les fêtes de fin d'année. Parmi les secteurs cycliques, nous conservons notre exposition aux entreprises liées au secteur automobile en Europe. Les valorisations des entreprises de ce secteur nous semblent encore attractives et pourraient bénéficier d'un mouvement haussier additionnel. Nous conservons notre exposition au secteur technologique européen notamment à travers les semi-conducteurs dont les perspectives de croissance sont très bonnes. Nous maintenons notre exposition aux assurances car leurs bilans et leurs perspectives continuent d'être favorables. Enfin, nous conservons nos positions sur les entreprises liées à la production de matières premières. Ces secteurs d'activité pourraient bénéficier d'un rebond due à un ajustement à la hausse de la demande globale.

Décembre 2023

Sur le marché obligataire, la fin de l'année a été marquée par une forte baisse des rendements sur l'ensemble de la courbe. Le taux de l'emprunt d'état américain à 10 ans a clôturé l'année à près de 3,8% et son homologue allemand aux alentours de 2%. Le marché s'attend à ce que la Réserve fédérale américaine (la « Fed ») et la Banque Centrale Européenne (BCE) entament leur cycle de baisse des taux en mars. Ce mouvement s'explique par : 1/Une baisse plus forte que prévu de l'inflation dans les économies développées, 2/ Un changement de ton de la Fed, désormais revenue au point où elle se préoccupe autant de l'emploi que de l'inflation. En effet, la Fed étant rassurée par le recul de l'inflation, les membres de son Comité de Politique

NOTARIAT INTERMEDIAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Monétaire (le « FOMC ») sont désormais très attentifs à l'impact de la hausse des taux sur la croissance. L'objectif étant d'éviter un ralentissement excessif de l'activité, la Fed ne souhaite pas restreindre l'économie plus longtemps que nécessaire. 3/ Une croissance économique qui surprend toujours à la baisse dans la zone euro, même si le marché du travail reste solide. Les marchés s'attendent désormais à un retour rapide de l'inflation à 2 % sans récession. Le rallye des actions mondiales, qui a commencé en novembre, s'est prolongé ce mois-ci en réaction à la baisse généralisée des taux longs. L'indice MSCI ACWI a gagné +4,1%. L'indice américain S&P500 progresse de 4,9% et surperforme l'Europe et la zone euro (+3,1%). Le marché nippon (-0,7%) est à contre tendance et finit le mois en territoire négatif. L'indice MSCI des pays émergents avance (+2,8%) entraîné par la dépréciation du dollar et la bonne performance du marché indien (+7,8%). En Europe, au niveau sectoriel, les valeurs dites cycliques (+4,4%) l'emportent face aux valeurs défensives (+0,8%). En tête, le secteur de l'immobilier (+11,6%) et le secteur industriel (+6,3%). Le secteur de l'énergie (-1,6%) est le seul secteur finissant le mois en territoire négatif. En Europe, les valeurs de croissance (+3,3%) surperforment les valeurs décotées (« Value » - (+2,8%). Ce mois-ci nous avons procédé à quelques arbitrages sur le portefeuille. Nous avons renforcé l'exposition aux mines d'or (CPR INVEST - GLOBAL GOLD MINES) de 1,4%, en échange d'une réduction du même ordre de l'exposition aux actions européennes (AMUNDI EURO EQUITY ESR). Nous avons clôturé notre position sur le secteur automobile (LYXOR EURSTX600 AUTO ET PARTS) et légèrement réduit l'exposition aux actions des pays émergents (A-I MSCI EM MKT-UCITS ETF). En début de période, nous avons arbitré l'exposition de 0,5% au secteur de l'énergie (LYXOR ETF STOXX600 OIL&GAS) en faveur d'une exposition équivalente au secteur bancaire (LYXOR EURO STOXX BANKS DR), le second secteur étant plus décoté que le premier, selon nous. En toute fin de période, nous sommes revenus sur le secteur pétrolier (STOXX 600 OIL 03/24 EUREX, 0,5%) mais cette fois en tant que protection contre une potentielle aggravation des tensions géopolitiques au Proche/Moyen Orient qui aurait comme conséquence de faire monter le prix du pétrole.

Janvier 2024

Après la forte diminution des taux d'intérêt en fin d'année 2023, le marché a connu une légère augmentation du rendement de l'emprunt d'état allemand à 10 ans tandis que le rendement de son homologue américain terminait le mois inchangé. Pas de grosses surprises de la part des principales banques centrales (la « Fed » aux Etats-Unis et la BCE en zone euro) mais confirmation que le processus de désinflation est à l'oeuvre. Elles restent toutefois prudentes quant au rythme de la désinflation, notamment dans le secteur des services. Les tensions géopolitiques constituent également un risque à la hausse pour l'inflation. Le début d'année a été positif pour les actifs risqués. La saison des résultats d'entreprises qui vient tout juste de débiter a poussé les actions à la hausse ce mois-ci, avec comme secteurs phares la technologie et le luxe, affichant des résultats au-dessus des attentes. Les actions mondiales en ont bénéficié, l'indice mondial MSCI ACWI gagnant +1,2%. Les Etats-Unis progressent de 1,5% et surperforment l'Europe (+1,2%). Les marchés de la zone euro (+2,1%) font mieux, avec comme principaux contributeurs les Pays-Bas (+7,8%) et la France (+1,7%). De son côté le marché japonais (+8,5%) a également tiré son épingle du jeu. L'indice MSCI EM des pays émergents, en revanche, recule (-3,5%) entraîné par la contre-performance du marché chinois (-10,4%) malgré un sursaut en fin de mois. Ce mois-ci nous avons fait peu de modifications dans le portefeuille. Nous avons essentiellement accru son exposition aux actions américaines par le biais de contrats à terme sur l'indice américain S&P 500. En contrepartie, nous avons réduit son exposition aux pays émergents en vendant une partie du fonds Amundi Index MSCI Emerging Markets - UCITS ETF.

Février 2024

Les chiffres économiques publiés en février sont restés, dans l'ensemble, bons aux Etats-Unis et médiocres en Europe. Dans les économies émergentes, une légère amélioration a été observée. Aux Etats-Unis comme en Europe, la désinflation a continué, mais de façon moins rapide que fin 2023. Les grandes banques centrales occidentales ont réitéré qu'elles baisseraient probablement leurs taux au cours des prochains mois, mais peut-être un peu plus tardivement qu'attendu par les marchés. Les actions sont restées orientées à la hausse. Les rendements obligataires ont poursuivi leur rebond entamé en janvier. La hausse des taux, observée depuis le début de l'année, s'est poursuivie en février. Le rendement du Bund allemand à dix ans a augmenté de 28 pb au cours du mois, à 2,4%. Même tendance pour le 10 ans US : +35 pb pour atteindre 4,2%. Les données économiques ont surpris positivement les investisseurs. Les économistes ont revu à la hausse leurs projections de croissance pour les Etats-Unis pour l'année 2024. De plus, les acteurs de marché anticipent une inflation plus persistante que prévu à court terme, en particulier aux Etats-Unis. Désormais, les investisseurs comptent sur la réunion de mi-juin pour que la Fed et la BCE initient leurs cycles de baisse des taux. Ils ont, également, réduit leurs anticipations concernant l'ampleur des baisses de taux attendues en

NOTARIAT INTERMEDIAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

2024. Par ailleurs, les marchés du crédit continuent de performer dans un contexte de forte demande. Les investisseurs veulent capturer du rendement avant la baisse des taux des banques centrales. Les investisseurs ont acheté le scénario du « soft landing », entraînant à la hausse les marchés d'actions ce mois-ci. Par ricochet, les actions mondiales ont bénéficié, le MSCI ACWI gagnant +4,5%. Les Etats-Unis progressent de 5,2% et surperforment l'Europe (+2,2%). Les marchés de la zone euro (+3,2%) font mieux, avec comme principaux contributeurs, l'Italie (+6,2%) et les Pays-Bas (+5,4%). Hors zone euro, le marché suédois (5%) a su tirer son épingle du jeu en février. Toujours côté marchés développés, le marché japonais (+5,4) affiche une performance positive ce mois-ci. Le MSCI pays émergents progresse (+5%) entraîné par la surperformance du marché chinois (+8,6%). En Europe, au niveau sectoriel, les valeurs dites cycliques (+4,3%) l'emportent face aux valeurs défensives (-1,4%). En tête, la consommation discrétionnaire (+7,7%), la technologie (+6,1%) et l'industrie (+6%). L'immobilier (-7,1%) ainsi que les services aux collectivités (-5,7%) enregistrent les plus forts reculs. En Europe, les valeurs de croissance (+4,2%) surperforment les valeurs dites « value » (0%). Le mois de février a été rythmé par les chiffres de l'inflation en baisse par rapport au mois précédent en Zone Euro et aux Etats-Unis, même si ceux-ci demeurent au-dessus de l'objectif de moyen terme fixé à 2% par les Banques Centrales. Cependant, la résilience de l'inflation dans le secteur des services a fait ressortir des chiffres d'inflation au-delà des attentes de marché provoquant une envolée des rendements obligataires. Ainsi le taux souverain américain à 10 ans termine le mois de février à 4.25% soit + 0.34% par rapport au mois précédent. En Zone Euro, les taux sont également en hausse sur le mois avec le taux à 10 ans français qui ressort fin février à 2.88%, tandis que le Bund allemand affiche 2.41% (+0.25%). Les taux italien et espagnol ressortent à respectivement 3.84% et 3.28%. En février, le marché du crédit a connu un resserrement général des spreads, malgré un changement notable au cours de la dernière semaine, où le rallye des spreads a marqué une pause après des mois de performance. Février a marqué un mois record en terme de volume d'émission, avec un total de 66 milliards d'euros, principalement dans le segment Investment Grade. Les émissions primaires ont été largement sursouscrites, avec un grand nombre de demandes, ce qui a entraîné une compression des primes pour les nouvelles émissions. Dans ce contexte, sur le marché obligataire, nous avons profité de la hausse des taux pour renforcer la durée de nos portefeuilles qui s'inscrit plus significativement au-dessus de celle de nos indices de références. Quant au positionnement géographique, nous sommes toujours surpondérés sur les obligations souveraines américaines. En zone euro les obligations espagnoles et portugaises offrent un portage attractif et demeurent surpondérées au détriment de celles des pays semi core (France et Belgique). Les pays émergents ont pour la plupart accentué leur cycle d'assouplissement monétaire ce qui nous conforte dans le maintien de notre exposition sur les obligations émergentes en devise locale. Enfin, nous conservons une attitude sélective et positive sur les obligations privées émises en euro de catégorie Investment Grade, en étant soucieux de la qualité et de la liquidité de l'émetteur. Cette classe d'actif nous semble attractive notamment grâce à son portage qui reste élevé, mais également grâce au potentiel de réduction supplémentaire des spreads que nous anticipons. Au cours du mois de février, nous sommes passés légèrement surpondérés sur les marchés actions de la zone euro car le rebond des indicateurs PMI semblent marquer le point bas de l'activité économique. Outre ce point, la valorisation reste attractive dans la zone et la décote s'est amplifiée par rapport aux Etats-Unis. Si la saison des résultats s'est avérée moins positive en Europe qu'aux Etats-Unis, la majorité des entreprises européennes de qualité ont affiché des résultats en ligne ou supérieurs aux attentes et pointent vers un rebond de la croissance de leur chiffre d'affaires au deuxième semestre. Sur le plan sectoriel, nous conservons une approche équilibrée entre les secteurs cycliques et défensifs ainsi qu'une construction de portefeuille équilibrée entre les styles de gestion « value » et « croissance ». Le style croissance a toutefois été augmenté par le biais d'un renforcement du secteur technologique. C'est dans le secteur technologique qu'il y a eu le plus de surprises positives sur les bénéfices et ces valeurs devraient continuer à afficher des perspectives de croissance solides tirées notamment par le fort développement de l'intelligence artificielle. A contrario, nous avons préféré sortir totalement notre exposition au secteur des services aux collectivités malgré la baisse observée depuis le début d'année. Les perspectives ne nous semblent toujours pas favorables dans un contexte de remontée des taux en ce début d'année et de chute des prix du gaz et de l'électricité. Ce contexte a entraîné pour plusieurs sociétés du secteur des révisions à la baisse des perspectives 2024 communiquées lors de leurs publications. Le choix d'un allègement de l'exposition au secteur des matières premières a lui aussi été effectué face à la reprise anémique de l'économie chinoise qui est notamment pénalisée par la crise persistante de son secteur immobilier. Parmi les secteurs cycliques, nous conservons notre exposition au secteur automobile qui présentent une décote de valorisation excessive par rapport au marché. Les publications d'entreprises du secteur se sont avérées majoritairement au-dessus des attentes avec notamment une résilience plus forte qu'attendue des marges et des FCF élevés qui devraient pouvoir soutenir une nouvelle progression des titres. Nous maintenons aussi notre exposition aux assurances et aux banques

NOTARIAT INTERMEDIAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

car leurs bilans et leurs perspectives continuent d'être favorables. En parallèle, sur les secteurs défensifs nous conservons notre exposition sur les services de télécommunication qui présente une faible valorisation et qui retrouve de la dynamique sur le chiffre d'affaires et la marge grâce à des hausses de prix sur les forfaits et à un ralentissement des investissements dans le déploiement de la fibre. Nous conservons aussi un positionnement autour de la neutralité sur le secteur de l'alimentation et des boissons qui présente des histoires de restructuration comme Danone et une forte décote de valorisation par rapport à son historique. Cette décote devrait notamment se résorber sur la partie boissons grâce à la reprise progressive de la consommation en Chine et aux Etats-Unis.

Mars 2024

Les chiffres économiques publiés en mars ont confirmé la bonne tenue de l'économie américaine. En Europe, ils ont signalé une très légère amélioration à partir d'une situation de quasi-stagnation. Dans les pays émergents, les indicateurs ont plutôt montré des divergences entre régions. De part et d'autre de l'Atlantique, le ralentissement de l'inflation a continué, mais de façon plus graduelle que fin 2023. Sur les marchés, les rendements obligataires sont restés orientés à la hausse et les actions ont poursuivi leur ascension. Les taux demeurent orientés à la hausse. La volatilité reste forte. Les marchés restent tirés par deux moteurs : l'évolution de l'inflation et les discours des banquiers centraux. Les marchés sont très confiants dans la baisse des taux de la BCE en juin. Lors de son dernier comité, la BCE a gardé la porte ouverte à une baisse des taux en juin. Cependant, Christine Lagarde a réitéré l'appel à la patience en matière de politique monétaire. La BCE reste prudente quant au rythme de la désinflation, notamment dans le secteur des services, et continuera de surveiller l'évolution du marché du travail, qui a fait preuve d'une grande résilience. Par contre, les marchés sont plus incertains sur la baisse des taux de la Fed en juin. En effet, la Fed n'est pas pressée de baisser les taux. La Fed considère que la croissance sous-jacente de l'économie est plus résiliente et plus forte qu'en décembre. Le discours de la Fed n'a pas changé malgré la récente accélération de l'inflation. L'histoire selon laquelle « l'inflation diminue progressivement sur un chemin parfois semé d'embûches vers 2 % » est maintenue. Les marchés d'actions poursuivent leur ascension, soutenus par le ton « dovish » des banques centrales ainsi que par des chiffres économiques meilleurs qu'attendu. Par ricochet, les actions mondiales ont bénéficié, le MSCI ACWI gagnant (+3,1%). Les Etats-Unis augmentent de (+3,1%) et sous-performent l'Europe (+4%). Les marchés de la zone euro (+4,3%) font mieux, avec comme principaux contributeurs l'Italie (+7,3%) et l'Espagne (+11,1%). Hors zone euro, le marché suédois (+3,0%) a su tirer son épingle du jeu en mars. Toujours côté marchés développés, la tendance haussière du marché nippon (+3,4%) a continué ce mois-ci. Le MSCI pays émergents progresse (+2,7%) entraîné par la surperformance du marché taïwanais (+9%) et sud-coréen (+6%). En Europe au niveau sectoriel, les valeurs dites cycliques (+4,3%) surperforment les valeurs défensives (+3,5%). En tête, le secteur bancaire (+9,1%), le secteur de l'immobilier (+8,2%) et le secteur de l'énergie (+6,8%). Le secteur des biens de consommation de base (+1,5%) ainsi que le secteur des biens de consommation cycliques (+2,2%) sont les grands perdants ce mois-ci malgré leurs performances positives. En Europe, les valeurs de croissance (+3,4%) sous-performent les valeurs dites « value » (+4,7%). Dans cet environnement, sur le marché obligataire nous avons maintenu nos précédents choix de positionnement avec une durée de nos portefeuilles qui s'inscrit significativement au-dessus de celle de nos indices de références. Quant au positionnement géographique, nous sommes toujours surpondérés sur les obligations souveraines américaines. En zone euro les obligations espagnoles et portugaises offrent un portage attractif et demeurent surpondérées au détriment de celles des pays semi core (France et Belgique). Les pays émergents ont pour la plupart accentué leur cycle d'assouplissement monétaire ce qui nous conforte dans le maintien de notre exposition sur les obligations émergentes en devise locale. Notre perspective de crédit reste positive mais compte tenu de la belle performance déjà réalisée par les spreads de crédit, nous tablons plus dorénavant sur le portage intéressant de cette classe d'actif. Nous conservons ainsi une attitude sélective et positive sur les obligations privées émises en euro de catégorie Investment Grade, en étant soucieux de la qualité et de la liquidité de l'émetteur. Au mois de mars nous avons conservé notre légère surpondération sur les actions de la zone Euro ainsi qu'une approche équilibrée tant au niveau sectoriel entre les secteurs cycliques et défensifs, qu'au niveau des principaux styles de gestion « value » et croissance. Le principal mouvement sur la période a été le renforcement de notre surpondération sur le secteur bancaire, nous avons en particulier une vue positive sur BNP et Intesa Sanpaolo. Après une saison de résultats meilleure qu'attendue et des révisions de BPA haussières, nous considérons que le secteur bancaire est toujours trop décoté par rapport au marché. Les fondamentaux sont solides, la rentabilité sur fonds propres s'est fortement redressée, le risque crédit reste faible et les valeurs bancaires offrent un rendement attrayant entre dividendes et programmes de rachats d'actions.

NOTARIAT INTERMEDIAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Avril 2024

En avril, les chiffres économiques américains ont fait état d'une conjoncture toujours dynamique malgré quelques déceptions. Ceux de la zone euro ont confirmé une légère amélioration à partir d'une situation très atone. La baisse de l'inflation, plus convaincante en zone euro qu'aux Etats-Unis, a conduit les marchés à anticiper que la BCE entamerait probablement son cycle de baisse des taux avant la Réserve fédérale. Sur les marchés, les rendements obligataires ont atteint en avril de nouveaux points hauts sur 2024 tandis que les grands indices d'actions ont, en majorité, reculé. Les taux restent orientés à la hausse. Le rendement obligataire à 10 ans US avoisine désormais les 4,6% et le rendement obligataire à 10 ans allemand a dépassé les 2,5%. Depuis le début de l'année, l'inflation américaine s'est révélée plus tenace que prévu. La rhétorique de la Réserve fédérale américaine (Fed) est désormais de « ne pas se presser de baisser les taux » en raison du manque de progrès sur le front de l'inflation. La Fed a besoin d'une plus grande confiance dans la trajectoire de l'inflation avant de commencer à baisser ses taux. Par conséquent, les marchés ont reconsidéré leurs attentes de baisse de taux par la Fed, n'en attendant plus qu'une à deux maximum cette année. A l'opposé, l'inflation en Europe apparaît maintenant à peu près maîtrisée. Christine Lagarde a en effet indiqué qu'il « serait opportun de réduire le caractère restrictif actuel de la politique monétaire » si le reflux de l'inflation vers la cible des 2% se confirmait. La BCE s'oriente vers une baisse des taux en juin, sauf mauvaise surprise sur l'inflation. En outre, au-delà de cette première baisse probable des taux, le marché pourrait se demander dans quelle mesure la BCE pourrait procéder à des baisses beaucoup plus importantes que celles de la Fed. Les marchés actions ont souffert ce mois-ci, en raison de la crainte que la Réserve fédérale américaine n'assouplisse pas sa politique monétaire aussi rapidement qu'anticipé. En effet, des chiffres d'inflation plus fort qu'attendu, combinés à une résilience de la demande privée, ont forcé les investisseurs à réviser leurs prévisions de baisse de taux pour cette année. Les actions mondiales en ont pâti, le MSCI ACWI perdant (-2,9%). Les Etats-Unis reculent de -4,2% et sous-performent l'Europe (-1,3%). Les marchés de la zone euro (-2,5%) font moins bien, avec comme principaux détracteurs les Pays-Bas (-3,5%), l'Italie (-3,4%) et l'Allemagne (-3,3%). Hors zone euro, le marché britannique (+2,5%) a su tirer son épingle du jeu en avril du fait de sa forte exposition aux valeurs de l'énergie. Toujours côté marchés développés, le Japon (-1,1%) affiche une performance négative ce mois-ci. Le MSCI pays émergents progresse (+1,2%) entraîné par la surperformance du marché chinois (+6,4%). En Europe, au niveau sectoriel, les valeurs dites cycliques (-2,7%) sous-performent les valeurs défensives (+1,3%). En tête, le secteur de l'énergie (+6,4%), le secteur bancaire (+2,9%) et le secteur de la santé (+1,3%). Le secteur de l'assurance (-5,8%) ainsi que le secteur des biens de consommations cycliques (-5,2%) et de la technologie (-5,6%) sont les grands perdants. En Europe, les valeurs de croissance (-2,7%) sous-performent les valeurs dites « value » (+0,3%). Le mois d'avril a enregistré une hausse marquée des rendements obligataires, particulièrement aux Etats-Unis où le rendement des obligations souveraines à 10 ans s'inscrit en fin de mois à 4.70% (+0.50%). En Allemagne la progression du Bund à 10 ans est de +0.25% sur le mois à 2.60%. Dans cet environnement obligataire nous avons légèrement réduit notre exposition aux taux américains mais gardons dans nos portefeuilles une duration supérieure à celle de nos indices de référence. Nous avons conservé nos précédents choix de positionnement géographique avec une surpondération des obligations d'Etat portugaises et espagnoles qui offrent un portage attractif. Les pays émergents ont pour la plupart accentué leur cycle d'assouplissement monétaire ce qui nous conforte dans le maintien de notre exposition sur les obligations émergentes en devise locale. Notre perspective sur le marché du crédit reste positive mais compte tenu de la belle performance déjà réalisée par les spreads de crédit, nous tablons plus dorénavant sur le portage intéressant de cette classe d'actif. Nous conservons ainsi une attitude sélective et positive sur les obligations privées émises en euro de catégorie Investment Grade, en étant soucieux de la qualité et de la liquidité de l'émetteur. Après la forte hausse enregistrée, les marchés ont consolidé en Avril. Cette baisse s'explique par deux facteurs principaux. D'une part, les investisseurs craignent que la banque centrale américaine retarde la baisse de ces taux directeurs, ce qui a été confirmé par le président de l'institution Mr Powell et, d'autre part, le risque géopolitique s'est accru après l'attaque de l'Iran contre Israël et les craintes d'une extension du conflit au Moyen-Orient. Nous n'avons pas fait évoluer notre allocation actions en conservant une légère surpondération. Au niveau sectoriel nous avons conservé une répartition équilibrée entre secteurs de croissance et secteurs décotés. Le principal mouvement opéré sur la période a consisté à prendre quelques bénéfices sur certaines valeurs de qualité et de croissance avec une forte performance depuis le début d'année. Ces prises de bénéfices se sont faites au profit de valeurs décotées, notamment dans le secteur de l'industrie et de la chimie. Ces secteurs devraient bénéficier d'une amélioration de la conjoncture en zone euro et la chimie devrait particulièrement bénéficier d'un rebond des volumes et de marges.

NOTARIAT INTERMEDIAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Mai 2024

Les chiffres économiques parus en mai ont montré des inflexions divergentes de part et d'autre de l'Atlantique. Aux Etats-Unis, l'activité a semblé ralentir légèrement à partir d'une dynamique vigoureuse et l'inflation, bien que toujours élevée, n'a pas surpris à la hausse à la différence des mois précédents. En zone euro, le climat des affaires a poursuivi sa lente amélioration à partir d'une situation très atone et l'inflation a légèrement ré-accélééré après plusieurs mois de baisse. La BCE a continué de signaler une 1ère baisse de taux en juin tandis que la Fed n'a pas communiqué précisément sur la date de ses prochains mouvements. Sur les marchés, les rendements obligataires ont augmenté et les actions ont progressé. Les taux ont renoué avec une tendance haussière à partir de la mi-mai en raison d'une réévaluation radicale des anticipations de politique monétaire à la suite d'une surprise à la hausse sur la croissance et l'inflation. Le marché n'anticipe plus désormais qu'une à deux baisses de taux de la Réserve fédérale et que 2 à 3 baisses de la BCE : J. Powell a appelé à la patience en matière de baisse des taux. Il a confirmé qu'il n'y aurait pas d'assouplissement tant que la Réserve fédérale n'aura pas acquis « une plus grande confiance dans le fait que l'inflation évolue durablement vers 2 % ». Cependant, le ton de la Réserve Fédérale reste accommodant. J. Powell a confirmé que la probabilité que le prochain mouvement sur les taux soit une hausse était très faible et a réitéré que les conditions financières étaient restrictives. La BCE devrait baisser ses taux en juin. Cependant, elle demeure prudente sur son cycle de baisse de taux. L'amélioration récente des perspectives de croissance signifie qu'il est moins urgent pour la BCE de réduire le caractère restrictif de sa politique. Les marchés du crédit évoluent positivement grâce à (1) une activité économique résiliente (2) une baisse de l'inflation (3) l'anticipation des baisses de taux des banques centrales. Les marchés actions ont rebondi en mai suite à des publications de résultats rassurantes pour le T1. Le MSCI ACWI gagne (+3,5%). Les Etats-Unis augmentent de +4.6% et surperforment l'Europe (+2.3%). Les marchés de la Zone Euro (+1,7%) font moins bien. Les Pays-Bas, le Portugal et l'Espagne délivrent tous (+4,1%) et surperforment la zone euro, la France (+0,3%) sous-performe. Hors zone euro, c'est le marché suisse (+6%) qui a vraiment tiré son épingle du jeu en mai. Toujours côté marchés développés, le marché japonais (+1,1%) affiche une performance positive ce mois-ci. Le MSCI pays émergents progresse (+0,2%) entraîné par la surperformance du marché taiwanais (+4,8%) ainsi que du marché chinois (+2,1%), mais sous-performe le MSCI Monde (+3,8%). En Europe au niveau sectoriel, les valeurs dites cycliques (+2,9%) surperforment les valeurs défensives (+1,3%). En tête, les financières (+4,3%), l'industrie (+4,1%) et le secteur de l'assurance (+4,4%). L'énergie (-2,7%) ainsi que les secteurs des biens de consommations cycliques (-0,6%) sont les grands perdants ce mois-ci. En Europe, les valeurs de croissance (+2,5%) surperforment les valeurs dites « Value » (+2,2%). Dans la continuité du mois d'avril, le mois de mai a vu la poursuite de la hausse des rendements obligataires, particulièrement en Europe où le taux rendement des obligations souveraines allemandes à 10 ans s'inscrit en fin de mois à 2.70%. En parallèle, aux Etats-Unis, le taux de rendement à 10 ans a baissé de 0.20% et il clôture à 4.50% notamment grâce à un chiffre d'inflation américaine et des statistiques sur l'emploi rassurants. Dans ce contexte, nous avons conservé une surpondération obligataire sur l'Euro et les Etats-Unis, et nous cherchons un point de sortie sur les Etats-Unis compte tenu de la perspective des élections américaines qui devraient peser sur l'inflation. Nous avons conservé nos choix de positionnement géographique avec une surpondération des obligations d'Etat portugaises et espagnoles qui offrent un portage attractif. Les pays émergents ont pour la plupart accentué leur cycle d'assouplissement monétaire ce qui nous conforte dans le maintien de notre exposition sur les obligations émergentes en devise locale. Notre perspective sur le marché du crédit reste positive mais compte tenu de la performance déjà réalisée, nous tablons dorénavant surtout sur le portage intéressant de cette classe d'actifs. Nous conservons ainsi une attitude sélective et positive sur les obligations privées émises en euro de catégorie Investment Grade, en étant soucieux de la qualité et de la liquidité de l'émetteur. Après la consolidation observée en avril, les marchés actions ont rebondi en mai. Ce rebond s'explique par deux facteurs principaux, un repli des taux et une saison de résultats des entreprises pour le compte du premier trimestre au-dessus des attentes de part et d'autre de l'Atlantique. Aux Etats-Unis, les données plus faibles sur la croissance et sur le marché du travail ainsi qu'un taux d'inflation en léger repli ont, en effet, permis un recul des rendements obligataires et ont rassuré quant aux perspectives de baisse des taux de la banque centrale américaine. Nous avons conservé notre allocation actions en maintenant notre légère surpondération. Tout en gardant notre répartition équilibrée entre secteurs de croissance et secteurs décotés nous avons effectué quelques ajustements tactiques. Nous avons notamment continué à prendre quelques bénéfiques sur des titres de qualité en forte surperformance depuis le début d'année pour renforcer des titres qui nous semblent trop décotés. Nous avons aussi effectué des arbitrages relatifs au sein du secteur bancaire et renforcé le secteur immobilier qui devrait bénéficier du recul des taux.

NOTARIAT INTERMEDIAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Juin 2024

Au mois de juin, l'économie mondiale a confirmé un léger ralentissement et l'inflation a retrouvé une tendance baissière. La Banque centrale européenne (BCE) a initié une première baisse de taux alors que la Réserve Fédérale (Fed) et la Banque d'Angleterre préfèrent temporiser. Le marché obligataire est resté volatil dans un contexte (géo)politique incertain, alors que les marchés actions enregistrent une performance faible mais positive. Le dollar américain a gagné +1.2%, l'or oscille autour de \$2300 par once et le pétrole a progressé de 5%. Les marchés obligataires sont restés volatils en juin, avec du côté américain un regain d'incertitude sur le déclenchement des baisses de taux directeurs de la Fed, et en Europe la première baisse de taux de la BCE (-25 pbp à 3.75% pour le taux de dépôt), mais surtout une séquence politique marquée par les élections européennes et la dissolution de l'assemblée nationale en France. En Zone euro, les taux courts ont baissé de 27 pbp avec un taux 2 ans allemand qui termine le mois de juin à 2.83%. Mouvement quasi identique de -20 pbp sur les emprunts Bund allemands 10 ans qui clôture le mois sous les 2.5%, la courbe restant donc inversée. Mais le mouvement le plus marquant est venu des OAT françaises avec un écartement des taux français versus l'Allemagne après l'annonce d'élections législatives anticipées. L'écart entre le taux d'emprunt à 10 ans pour la France et l'Allemagne est passé de 50 à plus de 80 points de base. La dette souveraine italienne a été impactée par sympathie, mais on ne note pas de contagion de la situation française au reste de la zone euro. Aux Etats-Unis, les taux courts sont restés quasiment inchangés (4.75% -22 pbp pour les bons du trésor à 2 ans), alors que les taux longs ont d'abord baissé pour ensuite remonter (-22 pbp à 4.4% pour l'emprunt à 10 ans). Les marchés des obligations d'entreprises continuent de bien performer de part et d'autre de l'Atlantique dans un contexte de maintien de la croissance et de baisse de l'inflation, et de forte demande des investisseurs qui cherchent à sécuriser des niveaux de rendement élevés avant les baisses de taux des banques centrales. Les marchés d'action ont connu une performance agrégée faible mais positive en juin (+1.2% pour l'indice MSCI ACWI en USD), mais avec une forte disparité. En effet, les Etats-Unis (MSCI US +2.8%) ont largement surperformé l'Europe (-2.7% en USD) et la Chine (-6.4%). Ce sont les valeurs technologiques qui ont tiré le marché américain à la hausse, et le Nasdaq100 a progressé de 4.3%. Les valeurs de croissance ont largement surperformé le segment Value et les grandes capitalisations les moyennes et petites valeurs. En Europe, la France a nettement sous-performé et CAC40 a perdu -6.5%. Le Japon a légèrement consolidé en dollar suite à une nouvelle baisse du Yen qui a décroché à nouveau en l'absence de normalisation de la politique monétaire de la Banque du Japon. Les marchés émergents hors Chine ont profité de flux positifs, et progressent en agrégé de 4.3% (en USD) ce qui contraste fortement avec la performance du marché chinois. La volatilité des marchés d'actions reste faible et l'indice VIX mesurant la volatilité implicite du S&P500 reste proche des 13%. Le contexte d'un marché obligataire toujours volatil et dans l'attente incertaine d'une baisse des taux directeurs de la FED nous a conduit à solder notre exposition aux obligations souveraines américaines, d'autant plus que la perspective des élections présidentielles pourrait faire remonter les anticipations d'inflation. Nous affichons une sensibilité globale de nos portefeuilles au taux d'intérêt légèrement supérieure à celle de nos indices de référence, en lien avec une surpondération sur l'Espagne et le Portugal, que nous avons maintenue en raison d'un portage attractif. Notre perspective sur le marché du crédit reste positive mais compte tenu de la performance déjà réalisée, nous tablons dorénavant surtout sur le portage intéressant de cette classe d'actifs. Nous conservons ainsi une attitude sélective et positive sur les obligations privées émises en euro de catégorie Investment Grade, en étant soucieux de la qualité et de la liquidité de l'émetteur. Au cours du mois nous avons légèrement diminué notre allocation actions en réduisant notre position sur les petites et moyennes capitalisations. Au niveau sectoriel, nous n'avons pas modifié notre positionnement et concernant notre sélection de titres nous avons profité de la volatilité engendrée par les élections françaises pour renforcer certaines valeurs en nette baisse dont les fondamentaux ne sont pas remis en cause.

Juillet 2024

La reprise de l'activité en Europe s'est confirmée en juin certains pays ayant compensé les performances décevantes en Allemagne. Aux États-Unis, les marchés ont été dominés par les attentes de la politique monétaire de la Fed et les signaux de ralentissement économique. Les décisions de la BOJ et les tensions géopolitiques au Moyen-Orient ont entraîné une volatilité accrue des marchés émergents. Les investisseurs restent attentifs aux développements économiques et aux décisions des banques centrales au second semestre. En juillet, le marché des taux a été marqué par une volatilité notable, influencée par les décisions de plusieurs grandes banques centrales. Aux États-Unis, la Réserve fédérale a maintenu ses taux directeurs inchangés mais a laissé entrevoir une possible baisse dès septembre. Le taux des obligations d'État américaines à 10 ans a chuté sous les 4 % pour la première fois depuis février, reflétant les attentes d'un assouplissement monétaire et de ralentissement économique, mais également des flux d'investisseurs pour réduire l'exposition aux actions. Les taux courts ont suivi cette baisse (4.15% -61 pbp pour les bons du trésor

NOTARIAT INTERMEDIAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

US à 2 ans). En Europe, la BCE a maintenu ses taux mais les investisseurs anticipent des réductions dans les mois à venir. Les taux courts, Euribor 3M, ont baissé de -7 pdb avec un taux 2 ans allemand qui termine le mois à 2.45%. Cette baisse s'observe également sur les emprunts Bund allemands 10 ans à -36 pdb qui clôture le mois à 2,24%. Le spread entre les obligations françaises et allemandes s'est maintenu à 75 points de base, maintenant une prime de risque des investisseurs et l'incertitude sur la politique fiscale. La Banque d'Angleterre a baissé ses taux pour la première fois en plus de quatre ans à 5% de -25pdb suite au retour de l'inflation à 2%. En Asie, la Banque du Japon (BOJ) a surpris les marchés en augmentant ses taux de 15 points de base à 0,25 %, un mouvement vers une normalisation de la politique monétaire qui a provoqué une forte réaction sur les marchés obligataires et boursiers japonais. Les marchés d'action ont consolidé en juillet avec -2.02% pour l'indice MSCI ACWI en USD. Les actions américaines ont baissé (MSCI US -2.75%) mais ont surperformé l'Europe où l'EuroStoxx50 perdait -3.3% en USD. Ce sont les valeurs technologiques qui ont précipité le marché américain à la baisse, illustré par le Nasdaq 100 qui pointe à -5.6%. Les grandes entreprises technologiques ont subi des prises de bénéfices après un premier semestre exceptionnel dans un contexte de restrictions d'exportations de puces vers la Chine. Du fait d'une anticipation de baisse de taux d'intérêt réels, les petites et moyennes valeurs ont surperformé les plus grosses avec un Russel 2000 à +7,49%. Les marchés européens ont montré des signes de nervosité, avec des secteurs comme le luxe pénalisé par une réduction des dépenses des consommateurs. Le CAC40 a perdu -2.5% dans un contexte d'incertitude politique française. La normalisation de la politique monétaire de la Banque du Japon a entraîné une chute importante du Nikkei 225 à -3,8%. Le marché chinois est resté volatil et a perdu plus de 3%. Les marchés émergents hors Chine sont restés assez stables malgré une hausse des tensions géopolitiques (+0.04% MSCI EM en USD). La volatilité des marchés d'actions s'est amplifiée et l'indice VIX mesurant la volatilité implicite du S&P500 s'est approché de 20% en fin de mois. Le contexte d'élections européennes et de recrudescence des tensions géopolitiques a entraîné un regain d'aversion au risque et de volatilité sur les marchés obligataires. Ainsi, parmi les emprunts souverains de la zone euro, les rendements de la France et des pays périphériques se sont notablement écartés de ceux de l'Allemagne, ce qui nous a conduit à augmenter notre exposition sur l'Italie au début du mois de juillet. Nous affichons dorénavant dans nos portefeuilles une sensibilité globale au taux au-dessus de celle de nos indices de référence. Notre exposition géographique reflète une surexposition sur l'Allemagne et les pays périphériques qui offrent toujours un portage attractif, nous sommes également sous-pondérés sur la France compte tenu du contexte politique incertain. Notre perspective sur le marché du crédit reste positive et nous amène à afficher une légère surexposition sur cette classe d'actif. Nous conservons cependant une attitude sélective sur les obligations privées émises en euro de catégorie Investment Grade, en étant soucieux de la qualité et de la liquidité de l'émetteur. Les marchés actions ont terminé le mois en légère hausse dans un contexte de nette augmentation de la volatilité alors que les données d'activité marquent le pas et que la saison de publications de résultats pour le deuxième trimestre bat son plein. Avec deux-tiers des résultats publiés, force est de constater une meilleure tendance aux Etats-Unis qu'en Europe où un certain nombre d'entreprises sont plus prudentes dans leurs commentaires en invoquant notamment l'impact du ralentissement chinois. Au niveau sectoriel, il est effectivement notable qu'il y a plus de déceptions dans les secteurs cycliques à l'exception des financières que dans les secteurs plus défensifs. Même si la plupart des publications des grandes entreprises technologiques américaines ont rassuré, le secteur a été particulièrement volatile impacté par des prises de bénéfices et des déclarations politiques laissant craindre plus de restrictions envers la Chine. Au cours du mois, nous n'avons pas profondément modifié notre allocation sectorielle mais nous avons augmenté notre surpondération sur les financières et accru notre sous pondération sur le secteur automobile. Le secteur financier présente clairement une meilleure dynamique de bénéfices avec une protection relative grâce à des rendements attractifs.

Août 2024

Le mois d'août n'aura pas été de tout repos pour les investisseurs avec de forts mouvements des marchés d'action, une hausse surprise des taux d'intérêt de la Banque du Japon et des craintes de récession aux Etats-Unis dans un contexte (géo)politique instable. La croissance donne des signes de ralentissement et l'inflation se rapproche de l'objectif des banques centrales. Après une forte chute la première semaine, les marchés d'action terminent en légère hausse, alors que les taux d'intérêts ont globalement baissé. Après la baisse du mois de juillet, les rendements obligataires ont chuté début août suite à la publication de statistiques décevantes puis oscillés au grès des changements d'anticipation sur les baisses de taux des banques centrales. Le marché obligataire au sens large a progressé de 2% en USD. Aux Etats-Unis, les taux courts à 2 ans sont passés de 4.35% à 3.90%, rejoins par les taux à 10 ans qui ont perdu 20 points de base, ces mouvements entraînant une normalisation de la courbe. Les mauvais chiffres de l'emploi ont fait craindre l'entrée en récession imminente de l'économie américaine (règle de Sahm) et un retard de la Réserve

NOTARIAT INTERMEDIAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Fédérale. Le marché assignait en fin de mois une probabilité de 30% d'une baisse de taux de 50 points de base en septembre. La baisse des taux courts a entraîné une baisse du dollar américain. La BCE a maintenu une communication prudente, bien que les marchés anticipent une nouvelle baisse des taux en septembre suite à la baisse de l'inflation. Les taux d'intérêt à court terme ont baissé, le 2 ans allemand passant de 2.5 à 2.36%. Cependant, les taux longs en zone euro sont remontés après avoir baissé en début de mois dans le sillage des Etats-Unis, terminant le mois inchangés : Bund allemand à 10 ans proche de 2,3% % et 3% pour l'OAT 10 ans. Les spreads souverains en Eurozone ont peu évolué. En l'absence de désignation d'un premier ministre, le spread France Allemagne 10 ans s'est maintenu à 70 points de base, proche de l'Espagne (83pdb). La surprise est venue d'Asie, avec une hausse inattendue des taux de la Banque du Japon qui a secoué les marchés obligataires japonais et renforcé le Yen par rapport aux principales devises. Le scénario de ralentissement marqué de l'économie qui était depuis plusieurs mois écarté par les investisseurs est revenu sur le devant de la scène. Ce changement de narratif, associé à la hausse surprise des taux de la Banque du Japon et la chute du marché japonais, ainsi qu'une dégradation des perspectives de certaines grandes valeurs américaines, ont entraîné une chute brutale des marchés d'action. L'indice MSCI ACWI a perdu plus de 6% en une semaine. Après cette chute initiale importante, les marchés développés ont fortement rebondi, en particulier aux États-Unis, où le S&P 500 s'est rapproché des plus hauts de juillet. Cependant, cette reprise a été inégale et on assiste à une rotation vers les valeurs défensives et les cycliques au détriment des valeurs technologiques. Aux États-Unis, les marchés actions ont eu des résultats mitigés. Le S&P 500 a terminé le mois en hausse de 1,3 %, tandis que le NASDAQ recule légèrement de 0,5 %. Cette baisse reflète les incertitudes macroéconomiques croissantes et les révisions à la baisse des prévisions de bénéfices dans le secteur technologique. Par exemple, les résultats de Nvidia en ligne avec les attentes ont pourtant entraîné une chute de 7% car les perspectives ont été jugées décevantes. Le secteur technologique a subi des prises de bénéfices après un fort début d'année, tandis que les valeurs défensives ont mieux résisté. En Europe, les marchés ont montré une certaine résilience en terminant le mois dans le vert. L'Eurostoxx 50 a progressé de 2% en août, soutenu par des gains dans les secteurs de la consommation cyclique et de la technologie. Le DAX allemand a enregistré une hausse de 2,3 %. Le CAC40 continue de sous performer les marchés européens. Une hausse moins importante outre-manche avec le FTSE 100 qui grapille seulement de 0,5 %. Le marché japonais a été très volatil en conséquence de la hausse des taux surprise de la BoJ et du renforcement du Yen en conséquence. Le Topix a chuté de près de 20% début août pour finalement terminer en baisse de -3.6%. Malgré cette chute, le Topix reste en hausse de 15% depuis le début de l'année. Les dernières données publiées ont souligné la normalisation du marché de l'emploi américain, ce qui ajouté au discours de J. Powell lors du symposium de Jackson Hole, a permis une nette détente des rendements obligataires souverains américains, plus particulièrement sur le segment court. Le marché anticipe dorénavant 1% de baisse des taux directeurs d'ici la fin de l'année, ce qui à nos yeux limite à court terme le potentiel de baisse supplémentaire des taux US. Dans ce contexte, nous avons initié une position vendeuse d'obligations US à 5 ans. Nos portefeuilles affichent désormais une sensibilité aux taux d'intérêt neutre par rapport à leurs indices de référence. D'un point de vue géographique nous sommes toujours surpondérés sur l'Italie, l'Espagne et le Portugal au détriment de la France. Notre perspective sur le marché du crédit reste positive et nous a conduit à renforcer notre exposition sur les obligations d'émetteurs privés en euros et de bonne notation (Investment Grade). Nous conservons cependant une attitude sélective sur cette classe d'actif, en étant soucieux de la qualité et de la liquidité de l'émetteur. Après un début de mois en baisse sur fond de craintes de récession aux Etats-Unis à la suite d'un faible indice d'activité dans le secteur manufacturier et de chiffres de l'emploi US jugés décevants, les marchés se sont redressés, rassurés par une série de données économiques qui confirment la bonne santé globale de l'économie américaine et qui prêchent pour un scénario d'atterrissage en douceur. Le nouveau ralentissement du taux d'inflation annuel aux Etats-Unis et la déclaration du président de la banque centrale américaine confirmant une réduction des taux à venir lors de prochaine réunion de septembre ont aussi permis d'apaiser les inquiétudes. Au niveau de l'allocation nous avons conservé notre légère surpondération actions et nous avons procédé à quelques ajustements tactiques au niveau sectoriel en effectuant des arbitrages relatifs dans les secteurs de la pharmacie, de la technologie et des boissons. Nous avons aussi pris quelques bénéfices sur les valeurs financières tout en conservant notre surpondération sur le secteur.

Septembre 2024

Le mois de septembre aura été marqué par une poursuite des baisses des taux directeur des banques centrales et des annonces importantes des autorités chinoises pour soutenir l'économie. L'inflation continue de baisser dans les économies avancées, et les craintes de récession persistent alors que de nombreux indicateurs prédisent une décélération du secteur manufacturier. Les indices actions ont marqués des plus haut et les taux d'intérêt à court et long terme ont baissé. Le dollar baisse alors que l'or continue sa

NOTARIAT INTERMEDIAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

progression. Le pétrole a souffert des perspectives de baisse de la demande et d'un manque de cohésion de l'OPEP. Les taux d'intérêt à court et long terme ont baissé sur les marchés obligataires alors que l'inflation baisse, la croissance fléchit et les banques centrales confirment une phase d'expansion monétaire. Aux États-Unis, les rendements obligataires ont fortement chuté en septembre, avec le taux à 10 ans descendant à 3,8 % après avoir culminé à 4,5 % au début de l'année. Les rendements des bons du Trésor à 2 ans sont passés à 3,6 %, reflétant les attentes du marché d'une nouvelle baisse des taux de la Fed lors des prochaines réunions face au risque d'un atterrissage de l'économie américaine plus brutal que prévu. En Europe, les taux d'intérêt ont également baissé, bien que dans une moindre mesure. Le Bund allemand à 10 ans a terminé le mois en baisse (de -18bp) à 2,1 %, et le taux à 2 ans se rapproche lui aussi des 2,1 % signe d'une normalisation de la courbe des taux. Le spread France-Allemagne à 10 ans a augmenté autour de 80 points de base, en raison des incertitudes budgétaires françaises après l'annonce du nouveau gouvernement. Les marchés actions sont restés volatils en septembre, particulièrement dans le secteur technologique. Le S&P 500 a terminé le mois en hausse de 1,6 % battant de nouveaux records, après un rebond des secteurs défensifs tels que la consommation de base et la santé, signe d'une déconcentration du marché. De son côté, le NASDAQ, plus exposé aux valeurs technologiques, a profité de la baisse des taux pour gagner plus de 2,2 %. En Europe, l'indice EuroStoxx50 était quasi inchangé sur le mois et continue de sous-performer les États-Unis. Le DAX allemand a également progressé de 2,7 %, tandis que le CAC 40 réussit à terminer sur une note positive en fin de mois grâce à la bonne performance des valeurs du luxe dans le sillage du marché chinois. Les mesures annoncées en Chine ont incité les investisseurs à se repositionner sur ces valeurs du luxe qui sont particulièrement sensibles au marché asiatique. Au Japon, le Nikkei 225 peine à se remettre du mini-krach du début du mois d'août, il a ainsi continué à chuter de 2 %. C'est d'ailleurs un des seuls indices à finir le mois dans le rouge. Les marchés émergents ont, quant à eux, affiché des performances contrastées. L'indice MSCI China a connu en fin de mois une hausse vertigineuse de 20 % en quelques jours, porté par le plan de relance économique chinois et rattrapant ainsi le retard accumulé depuis le début de l'année. L'Inde a continué sa progression avec une hausse de 2 % du NIFTY 50. La désinflation se poursuit permettant ainsi aux Banques Centrales des pays développés d'assouplir leur politique monétaire. Un contexte qui a permis un recul des rendements obligataires sur toute la courbe, aussi bien aux États-Unis qu'en Europe. Le discours de Powell accompagnant la baisse des taux directeurs de la FED de - 0.50% a ravivé les anticipations de détente des Fed Funds, et le marché table dorénavant sur 2 à 3 baisses de taux supplémentaires. Nous avons dès lors soldé la position vendeuse d'obligations souveraines US à 5 ans initiée cet été. Nos portefeuilles affichent dorénavant une sensibilité au taux d'intérêt supérieure à leur indice de référence. D'un point de vue géographique nous sommes toujours surpondérés sur l'Italie, l'Espagne et le Portugal au détriment de la France. Notre perspective sur le marché du crédit reste positive et nous a conduit à maintenir notre surexposition sur les obligations d'émetteurs privés en euros et de bonne notation (Investment Grade) qui offrent un portage (rendement) intéressant. Nous conservons cependant une attitude sélective sur cette classe d'actif, en étant soucieux de la qualité et de la liquidité de l'émetteur. Après un début de mois baissier marqué notamment par la confirmation du ralentissement en Chine et d'une croissance plus faible que prévu en zone euro, les marchés se sont redressés pour terminer le mois en légère hausse. Ce rebond a notamment été soutenu par les baisses de taux directeurs de la banque centrale américaine (-0.50% à 5%), de la banque centrale européenne (-0.25% à 3.50%) et par les mesures de relance monétaire et budgétaire annoncées en Chine. Si les baisses de taux étaient attendues, c'est surtout le discours du président de la FED qui a rassuré les marchés. Mr Powell a signalé qu'il n'agissait pas face à une inquiétude sur la croissance mais bien car les données d'inflation renforçaient sa confiance dans une normalisation rapide. Il a clairement signalé que sa principale mission était dorénavant de conserver le marché de l'emploi dans une situation solide. La décision de la Chine était plus inattendue car ce volontarisme était espéré de longue date par les investisseurs. Le Politburo chinois a annoncé simultanément des baisses de taux, une augmentation des dépenses fiscales, sa volonté de stabilisation de l'immobilier et des mesures en soutien à la consommation. Dans ce contexte, nous avons conservé notre surpondération actions modérée et nous avons effectué quelques ajustements tactiques en prenant notamment des bénéficiaires sur le secteur télécoms après le bon parcours relatif des derniers mois pour renforcer des valeurs exposées à la Chine notamment dans le secteur technologique, industriel et dans celui de la consommation.

Sur la période sous revue du portefeuille NOTARIAT INTERMEDIAIRE, la performance est de 12,88%. Celle du benchmark est de 12,86% avec une Tracking Error de 0,92%.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

NOTARIAT INTERMEDIAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
BFT AUREUS ISR PART Z C	468 566,66	385 673,91
AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED SRI S	252 109,80	252 384,87
AMUNDI EURO EQUITY ESR S	158 947,24	200 834,40
MULTI UNITS LUXEMBOURG SICAV LYXOR CORE MSCI EMU DR UCITS ET	274 909,38	66 528,71
AF EURO GVT RESPONS BD Z EUR C		211 163,98
AMUNDI RESA OBLIG ETAT S C	42 852,94	159 716,68
AMUNDI ACTIONS EURO ISR Part I		122 538,91
AMUNDI INDEX EURO AGG CORPORATE SRI - UCITS ETF DR (C)	56 776,63	29 013,81
AMUNDI MSCI WORLD CLIMATE NET ZERO AMBITION	13 962,62	52 213,64
AMUNDI FUNDS EMERGING MARKETS LOCAL CURRENCY BOND Z EUR AD D	14 519,24	49 414,52

NOTARIAT INTERMEDIAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

Vie du fonds sur l'exercice sous revue

1er décembre 2023 : Introduction d'un dispositif de plafonnement des rachats (« Gates ») et d'un mécanisme de swing-pricing.

NOTARIAT INTERMEDIAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Informations spécifiques

OPC à plus de 20%

La documentation juridique du Fonds prévoit qu'il peut investir à plus de 20% de son actif en titres d'autres OPC et indique, au titre des frais indirects, les taux maxima des commissions de souscription et de rachat, ainsi que des frais de gestion des OPC pouvant être détenus.

Conformément à la réglementation et au cours de l'exercice écoulé, ces OPC ont présenté en pratique des taux conformes à ceux mentionnés dans la note détaillée et repris dans le paragraphe « Frais de gestion ».

Droit de vote

L'exercice des droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif du Fonds et la décision de l'apport des titres sont définis dans le règlement du Fonds.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques des comptes annuels :

- Autres Informations.
- Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le groupe.

Gestion de la liquidité

Conformément à la réglementation européenne, la société de gestion conduit régulièrement des tests de résistance, dans des conditions normales et exceptionnelles de liquidité, qui lui permettent d'évaluer le risque de liquidité du fonds. Ces tests de résistance se caractérisent par des scénarios de manque de liquidité des actifs ou des demandes atypiques de rachat de parts.

Gestion des risques

La société de gestion a établi une politique de risque et un dispositif opérationnel de suivi et d'encadrement veillant à s'assurer que le profil de risque de l'OPC est conforme à celui décrit aux investisseurs. En particulier sa fonction permanente de gestion des risques veille au respect des limites encadrant les risques de marché, de crédit, de liquidité ou opérationnels. Les systèmes et procédures de suivi font l'objet d'une adaptation à chaque stratégie de gestion pour conserver toute la pertinence du dispositif.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

• Méthode de calcul du risque global : L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

NOTARIAT INTERMEDIAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

- Effet de Levier – Fonds pour lesquels la méthode de calcul en risque est appliquée.
Niveau de levier indicatif : 8,21.
- Effet de Levier :
Le % d'effet de levier pour ce FIA calculé selon la méthode brute est de 107,41.
Le % d'effet de levier pour ce FIA calculé selon la méthode d'engagement est de 108,21.
N.B : Un taux de 100% d'effet de levier correspond à un portefeuille sans effet de levier.
- Droit de emploi du collatéral : 100%.

NOTARIAT INTERMEDIAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernées par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de véto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confier un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

NOTARIAT INTERMEDIAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Politique de Rémunérations

Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 30 janvier 2023, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2022 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2023.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2023, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations versées par Amundi Asset Management (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) à l'ensemble de son personnel (1 923 bénéficiaires ⁽¹⁾) s'est élevé à 207 362 471 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 145 346 571 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 62 015 900 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

⁽¹⁾ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2023, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations versées sur l'exercice (fixes et variables différées et non différées), 21 370 354 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (44 bénéficiaires), 15 185 244 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (56 bénéficiaires).

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

NOTARIAT INTERMEDIAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette/demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique.

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales
- ESG :
 - Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
 - Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement
 - Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe
 - Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG
 - Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG).

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net-zero.

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi.

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

NOTARIAT INTERMEDIAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V.
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif.
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

- Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité. Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.
- Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

¹ Sources Amundi Décembre 2023

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 37 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

NOTARIAT INTERMEDIAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- armes à uranium appauvri,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

- Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises générant plus de 20% de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est supérieure ou égale à 70 millions de tonnes, sans intention de réduction,
- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50% de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20% et 50% de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

- Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Amundi applique une gestion discrétionnaire en la matière et sa politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active, et toutes les stratégies ESG de gestion passive.

Amundi exclut :

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

- Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008)

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive

NOTARIAT INTERMEDIAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5%), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Par ailleurs, la note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10%).

- ***Armement nucléaire***

Amundi limite les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats l'ayant ratifié mais n'étant pas membres de l'OTAN,
- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,
- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://legroupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

Règlements SFDR et Taxonomie

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement du fonds.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

*Appelé en anglais *Principal Adverse Impacts (PAI)*

NOTARIAT INTERMEDIAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

NOTARIAT INTERMEDIAIRE

Fonds Commun de Placement d'Entreprise

Société de Gestion :
Amundi Asset Management

91-93, boulevard Pasteur
75015 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2024

Aux porteurs de parts du FCPE NOTARIAT INTERMEDIAIRE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif NOTARIAT INTERMEDIAIRE constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 septembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 18 décembre 2024

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Stéphane COLLAS
Stéphane COLLAS

Jean Marc LECAT
Jean-Marc LECAT

NOTARIAT INTERMEDIAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Comptes annuels

NOTARIAT INTERMEDIAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Bilan Actif au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Immobilisations corporelles nettes	
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Actions et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Actions et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions (B)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées (C)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances (D)	
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé	
Titres de créances et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	2 944 954,91
OPCVM	1 897 126,58
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	1 047 828,33
Autres OPC et fonds d'investissements	
Dépôts (F)	
Instruments financiers à terme (G)	6 440,00
Opérations temporaires sur titres (H)	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Prêts (I) (*)	
Autres actifs éligibles (J)	
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	2 951 394,91
Créances et comptes d'ajustement actifs	74 113,62
Comptes financiers	1 792,03
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	75 905,65
Total de l'actif I+II	3 027 300,56

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

NOTARIAT INTERMEDIAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Bilan Passif au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Capitaux propres :	
Capital	2 546 191,14
Report à nouveau sur revenu net	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	
Résultat net de l'exercice	327 818,77
Capitaux propres I	2 874 009,91
Passifs de financement II (*)	
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	2 874 009,91
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
Instruments financiers à terme (B)	6 440,00
Emprunts (C) (*)	
Autres passifs éligibles (D)	
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	6 440,00
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	146 663,20
Concours bancaires	187,45
Sous-total autres passifs IV	146 850,65
Total Passifs : I+II+III+IV	3 027 300,56

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

NOTARIAT INTERMEDIAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Compte de résultat au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	
Produits sur obligations	
Produits sur titres de créances	
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	882,99
Sous-total produits sur opérations financières	882,99
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	-51,62
Sous-total charges sur opérations financières	-51,62
Total revenus financiers nets (A)	831,37
Autres produits :	
Frais pris en charge par l'entreprise	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-9 649,07
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-9 649,07
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	-8 817,70
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	394,28
Sous-total revenus nets I = (C+D)	-8 423,42
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	64 619,17
Frais de transactions externes et frais de cession	-172,11
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	64 447,06
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-4 528,07
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	59 918,99

NOTARIAT INTERMEDIAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Compte de résultat au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	294 270,28
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	-78,65
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	294 191,63
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-17 868,43
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	276 323,20
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	
Impôt sur le résultat V (*)	
Résultat net I + II + III + IV + V	327 818,77

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

NOTARIAT INTERMEDIAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Annexes aux comptes annuels

NOTARIAT INTERMEDIAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif est de rechercher, à travers une gestion de type profilée et par la mise en œuvre d'une politique active d'allocation d'actifs et de sélection de titres, une performance à moyen terme supérieure à celle mesurée par l'indicateur de référence composé pour 70% JPM EMU Government Bond Index (cours de clôture, dividendes nets réinvestis) et MSCI EMU (cours de clôture, dividendes nets réinvestis). La réalisation de l'objectif passe par une recherche de diversification des investissements, limitant ainsi le risque encouru.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

NOTARIAT INTERMEDIAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024
Actif net en EUR	3 403 739,21	3 660 121,83	3 185 856,38	2 829 449,94	2 874 009,91
Nombre de titres	182 907,1036	184 323,8590	192 726,0738	165 321,4583	148 770,8241
Valeur liquidative unitaire	18,609	19,857	16,530	17,114	19,318
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,15	1,28	-0,01	0,16	0,40
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,06	-0,06	-0,05	-0,03	-0,05

NOTARIAT INTERMEDIAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

NOTARIAT INTERMEDIAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Conformément à l'instruction n°2011-21 du 21 décembre 2011 de l'Autorité des Marchés Financiers, les titres de capital ou donnant accès au capital de l'entreprise, les obligations et les titres de créances négociables non admis aux négociations sur un marché réglementé sont évalués suivant la méthode de valorisation déterminée par un expert indépendant.

Toutefois, les obligations émises par l'entreprise non admises aux négociations sur un marché réglementé peuvent être évaluées à leur valeur nominale augmentée du coupon couru si le contrat d'émission comporte l'engagement par la société émettrice de racheter des titres à leur valeur nominale augmentée du coupon couru, à première demande du souscripteur.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

NOTARIAT INTERMEDIAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur

2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté »

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

NOTARIAT INTERMEDIAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au règlement du fonds.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le règlement du fonds :

QS0009085281 - NOTARIAT INTERMEDIAIRE : Taux de frais maximum de 0,3346%

Les frais de gestion sont pris en charge par le fonds.

Les honoraires du Commissaire aux comptes s'élèvent à 1 220 euros, ils sont pris en charge par le fonds.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPCVM est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part NOTARIAT INTERMEDIAIRE	Capitalisation	Capitalisation

NOTARIAT INTERMEDIAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/09/2024
Capitaux propres début d'exercice	2 829 449,94
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	283 424,58
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-588 685,60
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-8 817,70
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	64 447,06
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	294 191,63
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	2 874 009,91

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

NOTARIAT INTERMEDIAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	15 475,2959	283 424,58
Parts rachetées durant l'exercice	-32 025,9301	-588 685,60
Solde net des souscriptions/rachats	-16 550,6342	-305 261,02
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	148 770,8241	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
NOTARIAT INTERMEDIAIRE QS0009085281	Capitalisation	Capitalisation	EUR	2 874 009,91	148 770,8241	19,318

NOTARIAT INTERMEDIAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1 +/-	Pays 2 +/-	Pays 3 +/-	Pays 4 +/-	Pays 5 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées						
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures	236,85	NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total	236,85					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

NOTARIAT INTERMEDIAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts					
Obligations					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	1,79				1,79
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers	-0,19				-0,19
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total					1,60

NOTARIAT INTERMEDIAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-	[3 - 6 mois] (*) +/-	[6 - 12 mois] (*) +/-	[1 - 3 ans] (*) +/-	[3 - 5 ans] (*) +/-	[5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts							
Obligations							
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	1,79						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers	-0,19						
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	1,60						

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

NOTARIAT INTERMEDIAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 +/-	Devise 3 +/-	Devise 4 +/-	Devise N +/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées					
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances					
Comptes financiers	1,79				
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total	1,79				

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées			
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net			

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

NOTARIAT INTERMEDIAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

NOTARIAT INTERMEDIAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0010773242	AMUNDI ACTIONS EURO ISR Part I	Amundi Asset Management	Actions Euro	France	EUR	29 297,36
FR0013187358	AMUNDI EURO EQUITY ESR S	Amundi Asset Management	Actions Euro	France	EUR	463 847,95
LU1646361276	MULTI UNITS LUXEMBOURG SICAV LYXOR CORE MSCI EMU DR UCITS ET	Amundi Asset Management	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	213 612,03
FR0013187325	AMUNDI EURO BOND ESR S	Amundi Asset Management	Obligations et autres titres de créance Euro	France	EUR	220 253,03
FR0014001T16	AMUNDI OBLIGATERME 2028 I C	Amundi Asset Management	Obligations et autres titres de créance Euro	France	EUR	199 652,03
FR0013472479	AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING EUROPEAN CREDIT SRI S C	Amundi Asset Management	Obligations et autres titres de créance Euro	France	EUR	15 869,94
FR0013187424	AMUNDI RESA OBLIG ETAT S C	Amundi Asset Management	Obligations et autres titres de créance Internat.	France	EUR	1 047 828,33
IE000CL68Z69	AMUNDI MSCI WORLD CLIMATE NET ZERO AMBITION	AMUNDI IRELAND LONDON BRANCH LTD (IRL)	Fonds de Fonds / Actions	Irlande	EUR	23 941,03
LU1681048804	AMUNDI S&P 500 UCITS ETF - EUR C	AMUNDI LUXEMBOURG SA	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	30 442,51
LU1598689153	LIF MSCI EMU SC DD SHS-DIS	AMUNDI LUXEMBOURG SA	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	28 685,47
LU2357810774	AMUNDI SF DIVERSIFIED SHORT TERM BOND E EUR C	AMUNDI LUXEMBOURG SA	Fonds / Fixed income arbitrage	Luxembourg	EUR	29 765,23
LU2085674971	AF EURO GVT RESPONSD Z EUR C	AMUNDI LUXEMBOURG SA	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	470 559,14
LU1437018168	AMUNDI INDEX EURO AGG CORPORATE SRI - UCITS ETF DR (C)	AMUNDI LUXEMBOURG SA	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	28 490,74
LU0389812859	AMUNDI INDEX JP MORGAN GLOBAL GOVIES-MHE	AMUNDI LUXEMBOURG SA	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	29 411,60

NOTARIAT INTERMEDIAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0014006F17	BFT AUREUS ISR PART Z C	BFT Investment Managers	Monétaire Euro	France	EUR	84 664,78
FR0013221694	BFT CREDIT 6 MOIS ISR S-C	BFT Investment Managers	Obligations et autres titres de créance Euro	France	EUR	28 633,74
Total						2 944 954,91

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

NOTARIAT INTERMEDIAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/09/2024
Créances		
	Ventes à règlement différé	57 563,22
	Dépôts de garantie en espèces	16 550,40
Total des créances		74 113,62
Dettes		
	Achats à règlement différé	143 739,86
	Frais de gestion fixe	2 869,44
	Autres dettes	53,90
Total des dettes		146 663,20
Total des créances et des dettes		-72 549,58

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/09/2024
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	9 649,07
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,33
Rétrocessions des frais de gestion	

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2024
Garanties reçues	
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données	
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

NOTARIAT INTERMEDIAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2024
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

NOTARIAT INTERMEDIAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2024
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			2 944 954,91
	LU2085674971	AF EURO GVT RESPONS BD Z EUR C	470 559,14
	FR0010773242	AMUNDI ACTIONS EURO ISR Part I	29 297,36
	FR0013187325	AMUNDI EURO BOND ESR S	220 253,03
	FR0013187358	AMUNDI EURO EQUITY ESR S	463 847,95
	LU1437018168	AMUNDI INDEX EURO AGG CORPORATE SRI - UCITS ETF DR (C)	28 490,74
	LU0389812859	AMUNDI INDEX JP MORGAN GLOBAL GOVIES-MHE	29 411,60
	IE000CL68Z69	AMUNDI MSCI WORLD CLIMATE NET ZERO AMBITION	23 941,03
	FR0014001T16	AMUNDI OBLIGATERME 2028 I C	199 652,03
	FR0013187424	AMUNDI RESA OBLIG ETAT S C	1 047 828,33
	FR0013472479	AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING EUROPEAN CREDIT SRI S C	15 869,94
	LU1681048804	AMUNDI S&P 500 UCITS ETF - EUR C	30 442,51
	LU2357810774	AMUNDI SF DIVERSIFIED SHORT TERM BOND E EUR C	29 765,23
	FR0014006F17	BFT AUREUS ISR PART Z C	84 664,78
	FR0013221694	BFT CREDIT 6 MOIS ISR S-C	28 633,74
	LU1598689153	LIF MSCI EMU SC DD SHS-DIS	28 685,47
	LU1646361276	MULTI UNITS LUXEMBOURG SICAV LYXOR CORE MSCI EMU DR UCITS ET	213 612,03
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			2 944 954,91

NOTARIAT INTERMEDIAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	-8 423,42
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	
Revenus de l'exercice à affecter	-8 423,42
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	-8 423,42

Part NOTARIAT INTERMEDIAIRE

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	-8 423,42
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-8 423,42
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	-8 423,42
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	-8 423,42
Total	-8 423,42
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

NOTARIAT INTERMEDIAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	59 918,99
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	59 918,99
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	59 918,99

Part NOTARIAT INTERMEDIAIRE

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	59 918,99
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	59 918,99
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	59 918,99
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	59 918,99
Total	59 918,99
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

D5c. Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon

NOTARIAT INTERMEDIAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TITRES D'OPC			2 944 954,91	102,47
OPCVM			1 897 126,58	66,01
Gestion collective			1 897 126,58	66,01
AF EURO GVT RESPONS BD Z EUR C	EUR	513,229	470 559,14	16,37
AMUNDI ACTIONS EURO ISR Part I	EUR	0,244	29 297,36	1,02
AMUNDI EURO BOND ESR S	EUR	2 368,898	220 253,03	7,66
AMUNDI EURO EQUITY ESR S	EUR	2 392,387	463 847,95	16,14
AMUNDI INDEX EURO AGG CORPORATE SRI - UCITS ETF DR (C)	EUR	548	28 490,74	0,99
AMUNDI INDEX JP MORGAN GLOBAL GOVIES-MHE	EUR	241,31605	29 411,60	1,02
AMUNDI MSCI WORLD CLIMATE NET ZERO AMBITION	EUR	317	23 941,03	0,83
AMUNDI OBLIGATERME 2028 I C	EUR	179,81	199 652,03	6,95
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING EUROPEAN CREDIT SRI S C	EUR	15,972	15 869,94	0,55
AMUNDI S&P 500 UCITS ETF - EUR C	EUR	301	30 442,51	1,06
AMUNDI SF DIVERSIFIED SHORT TERM BOND E EUR C	EUR	546,151	29 765,23	1,04
BFT AUREUS ISR PART Z C	EUR	0,795	84 664,78	2,95
BFT CREDIT 6 MOIS ISR S-C	EUR	27,015	28 633,74	1,00
LIF MSCI EMU SC DD SHS-DIS	EUR	81	28 685,47	1,00
MULTI UNITS LUXEMBOURG SICAV LYXOR CORE MSCI EMU DR UCITS ET	EUR	15 349	213 612,03	7,43
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne			1 047 828,33	36,46
Gestion collective			1 047 828,33	36,46
AMUNDI RESA OBLIG ETAT S C	EUR	11 348,731	1 047 828,33	36,46
Total			2 944 954,91	102,47

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

NOTARIAT INTERMEDIAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
DJE 600 REAL 1224	2		-180,00	14 350,00
EURO STOXX 50 1224	2	3 060,00		100 600,00
MSCI EMU FUT 1224	4	3 380,00		121 900,00
Sous-total 1.		6 440,00	-180,00	236 850,00
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total		6 440,00	-180,00	236 850,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

NOTARIAT INTERMEDIAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

NOTARIAT INTERMEDIAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	2 944 954,91
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	6 260,00
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	75 905,65
Autres passifs (-)	-153 110,65
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	2 874 009,91

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part NOTARIAT INTERMEDIAIRE	EUR	148 770,8241	19,318

NOTARIAT INTERMEDIAIRE

COMPTES ANNUELS

29/09/2023

BILAN ACTIF AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	2 817 396,96	3 199 910,69
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	2 812 076,96	3 175 355,69
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	2 812 076,96	3 175 355,69
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	5 320,00	24 555,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	5 320,00	24 555,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	34 666,50	13 061,30
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	34 666,50	13 061,30
COMPTES FINANCIERS	1 402,14	2 643,67
Liquidités	1 402,14	2 643,67
TOTAL DE L'ACTIF	2 853 465,60	3 215 615,66

BILAN PASSIF AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	2 808 485,04	3 199 936,34
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	27 533,42	-2 705,89
Résultat de l'exercice (a,b)	-6 568,52	-11 374,07
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	2 829 449,94	3 185 856,38
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	5 370,00	23 610,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	5 370,00	23 610,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	5 370,00	23 610,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	18 645,66	6 149,28
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	18 645,66	6 149,28
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	2 853 465,60	3 215 615,66

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
DJE 600 EUROP 1222	0,00	95 800,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
DJES BANKS 1222	0,00	30 540,00
DJ STOXX HC 1222	0,00	46 765,00
DJS BAS R FUT 1222	0,00	27 390,00
EURO STOXX 50 1222	0,00	98 550,00
EURO STOXX 50 1223	209 150,00	0,00
DJS TELECOM 1222	0,00	28 650,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	866,99	57,34
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	2 307,63	0,00
Crédits d'impôt	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	889,34
TOTAL (1)	3 174,62	946,68
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	1,20	213,87
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	1,20	213,87
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	3 173,42	732,81
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	10 668,02	12 028,86
Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (5)	0,00	0,00
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4 + 5)	-7 494,60	-11 296,05
Régularisation des revenus de l'exercice (6)	926,08	-78,02
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (7)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6 - 7)	-6 568,52	-11 374,07

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisées au cours d'ouverture du jour appelé J des marchés soit en fonction de zone d'appartenance du marché :

- Zone Asie : cours de clôture J des marchés
- Zone Europe : cours d'ouverture J
- Zone Amérique : cours de clôture (J-1).

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours d'ouverture communiqués par différents prestataires de services financiers.

Les intérêts courus des obligations sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Conformément à l'instruction n°2011-21 du 21 décembre 2011 de l'Autorité des Marchés Financiers, les titres de capital ou donnant accès au capital de l'entreprise, les obligations et les titres de créances négociables non admis aux négociations sur un marché réglementé sont évalués suivant la méthode de valorisation déterminée par un expert indépendant.

Toutefois, les obligations émises par l'entreprise non admises aux négociations sur un marché réglementé peuvent être évaluées à leur valeur nominale augmentée du coupon couru si le contrat d'émission comporte l'engagement par la société émettrice de racheter des titres à leur valeur nominale augmentée du coupon couru, à première demande du souscripteur.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
 - TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN)
- ou

taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés ou assimilés sont valorisés pour le calcul de la valeur liquidative du jour (J) :

- Zone Asie : au cours de compensation du jour
- Zone Europe : au cours d'ouverture du jour (J)
- Zone Amérique : au cours de compensation de (J-1).

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés

à l'OPC, se reporter au règlement du fonds.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le règlement du fonds :

QS0009085281 - NOTARIAT INTERMEDIAIRE : Taux de frais maximum de 0,3346%

Les frais de gestion sont pris en charge par le fonds.

Les honoraires du Commissaire aux comptes s'élèvent à 988 euros, ils sont pris en charge par le fonds.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Parts NOTARIAT INTERMEDIAIRE	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	3 185 856,38	3 660 121,83
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC) (*)	291 695,14	516 524,63
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC) (*)	-772 951,13	-341 434,94
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	85 085,05	32 976,20
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-60 818,45	-15 247,92
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	59 275,88	34 153,50
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-48 974,12	-59 002,00
Frais de transactions	-364,86	-286,11
Différences de change	-3 788,80	5 606,03
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	94 209,45	-624 293,79
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-201 139,93	-295 349,38
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	295 349,38	-328 944,41
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	7 720,00	-11 965,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-5 370,00	-13 090,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	13 090,00	1 125,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-7 494,60	-11 296,05
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	2 829 449,94	3 185 856,38

(*) La ventilation par nature des souscriptions et des rachats est donnée dans la rubrique « souscriptions et rachats » du présent rapport.

DÉTAIL DES COLLECTES^(*)

	29/09/2023	30/09/2022
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	291 695,14	516 524,63
Versements de la réserve spéciale de participation	53 318,64	101 081,69
Intérêts de retard versés par l'entreprise (participation)	0,00	0,00
Versement de l'intéressement	12 181,33	18 793,49
Intérêts de retard versés par l'entreprise (Intéressement)	0,00	0,00
Versements volontaires	141 527,40	202 048,59
Abondements de l'entreprise	57 405,60	103 228,44
Transferts ou arbitrages provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	27 262,17	91 372,42
Transferts provenant d'un CET	0,00	0,00
Transferts provenant de jours de congés non pris	0,00	0,00
Distribution des dividendes	0,00	0,00
<i>Droits d'entrée à la charge de l'entreprise</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	772 951,13	341 434,94
Rachats	648 686,18	15 857,65
Transferts à destination d'un autre OPC	124 264,95	325 577,29

(*) Ces données, étant non issues de la comptabilité mais fournies par le teneur de compte, n'ont pas été auditées par le commissaire aux comptes.

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
INSTRUMENTS FINANCIERS DE L'ENTREPRISE OU DES ENTREPRISES LIÉES		
TOTAL INSTRUMENTS FINANCIERS DE L'ENTREPRISE OU DES ENTREPRISES LIÉES	0,00	0,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	209 150,00	7,39
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	209 150,00	7,39

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 402,14	0,05
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 402,14	0,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 080,06	0,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/09/2023
CRÉANCES		
	Ventes à règlement différé	19 771,00
	Dépôts de garantie en espèces	14 895,50
TOTAL DES CRÉANCES		34 666,50
DETTES		
	Achats à règlement différé	14 326,04
	Frais de gestion fixe	4 291,78
	Autres dettes	27,84
TOTAL DES DETTES		18 645,66
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		16 020,84

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	16 698,3794	291 695,14
Parts rachetées durant l'exercice	-44 102,9949	-772 951,13
Solde net des souscriptions/rachats	-27 404,6155	-481 255,99
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	165 321,4583	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION À LA CHARGE DU FONDS

	29/09/2023
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	10 668,02
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,34
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/09/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/09/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/09/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			2 812 076,96
	LU2085674971	AF EURO GOVERNMENT BOND Z EUR C	620 035,34
	LU1681047236	AIS EURO STOXX 50 ETF DR C	1 236,49
	LU1681048804	AIS S&P 500 ETF C	14 257,43
	LU2249056297	AM INX MSCI WORLD SRI PAB UCTS ETF DHEUC	43 721,76
	FR0010773242	AMUNDI ACTIONS EURO ISR Part I	132 413,25
	FR0013187325	Amundi Euro Bond ESR - S	149 913,89
	FR0013187358	Amundi Euro Equity ESR S C	433 426,18
	FR0013345774	AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED SRI S	10,08
	LU2052288532	AMUNDI FUNDS EMERGING MARKETS LOCAL CURRENCY BOND Z EUR AD D	32 733,07
	LU0389812859	AMUNDI INDEX JP MORGAN GLOBAL GOVIES-MHE	46 241,56
	LU1861136247	AMUNDI INDEX MSCI USA S UCITS ETF DR AH	91,80
	FR0014001T16	AMUNDI OBLIGATERME 2028 PART I-C	207 463,49
	FR0013187424	AMUNDI RESA OBLIG.ETAT S C	1 067 743,83
	LU2357810774	AMUNDI SF DIVERSIFIED SHORT TERM BOND E EUR C	32 950,75
	FR0013221694	BFT CREDIT 6 MOIS ISR S-C	29 838,04
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			2 812 076,96

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-6 568,52	-11 374,07
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	-6 568,52	-11 374,07

	29/09/2023	30/09/2022
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-6 568,52	-11 374,07
Total	-6 568,52	-11 374,07

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	27 533,42	-2 705,89
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	27 533,42	-2 705,89

	29/09/2023	30/09/2022
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	27 533,42	-2 705,89
Total	27 533,42	-2 705,89

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Actif net en EUR	3 350 809,78	3 403 739,21	3 660 121,83	3 185 856,38	2 829 449,94
Nombre de titres	177 301,4875	182 907,1036	184 323,8590	192 726,0738	165 321,4583
Valeur liquidative unitaire	18,898	18,609	19,857	16,530	17,114
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,01	0,15	1,28	-0,01	0,16
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,05	-0,06	-0,06	-0,05	-0,03

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AMUNDI ACTIONS EURO ISR Part I	EUR	1,319	132 413,25	4,68
Amundi Euro Equity ESR S C	EUR	2 701,333	433 426,18	15,32
AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED SRI S	EUR	0,01	10,08	0,00
AMUNDI OBLIGATERME 2028 PART I-C	EUR	207,099	207 463,49	7,34
AMUNDI RESA OBLIG.ETAT S C	EUR	12 667,503	1 067 743,83	37,74
BFT CREDIT 6 MOIS ISR S-C	EUR	29,456	29 838,04	1,05
TOTAL FRANCE			1 870 894,87	66,13
LUXEMBOURG				
AF EURO GOVERNMENT BOND Z EUR C	EUR	748,844	620 035,34	21,92
AIS EURO STOXX 50 ETF DR C	EUR	12	1 236,49	0,05
AIS S&P 500 ETF C	EUR	182	14 257,43	0,51
AM INX MSCI WORLD SRI PAB UCTS ETF DHEUC	EUR	772	43 721,76	1,54
Amundi Euro Bond ESR - S	EUR	1 778,57	149 913,89	5,30
AMUNDI FUNDS EMERGING MARKETS LOCAL CURRENCY BOND Z EUR AD D	EUR	43,491	32 733,07	1,15
AMUNDI INDEX JP MORGAN GLOBAL GOVIES-MHE	EUR	406,412	46 241,56	1,63
AMUNDI INDEX MSCI USA S UCITS ETF DR AH	EUR	1	91,80	0,00
AMUNDI SF DIVERSIFIED SHORT TERM BOND E EUR C	EUR	659,015	32 950,75	1,16
TOTAL LUXEMBOURG			941 182,09	33,26
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			2 812 076,96	99,39
TOTAL Organismes de placement collectif			2 812 076,96	99,39
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO STOXX 50 1223	EUR	5	-5 370,00	-0,19
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-5 370,00	-0,19
TOTAL Engagements à terme fermes			-5 370,00	-0,19
TOTAL Instruments financier à terme			-5 370,00	-0,19
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	5 320	5 320,00	0,18
TOTAL Appel de marge			5 320,00	0,18
Créances			34 666,50	1,23
Dettes			-18 645,66	-0,66
Comptes financiers			1 402,14	0,05
Actif net			2 829 449,94	100,00

Parts NOTARIAT INTERMEDIAIRE	EUR	165 321,4583	17,114
-------------------------------------	------------	---------------------	---------------

NOTARIAT INTERMEDIAIRE

FCPE - Fonds d'épargne salariale

Annexe(s)

Produit**NOTARIAT INTERMEDIAIRE (C)**

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
990000085289 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 01/10/2024.

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de NOTARIAT INTERMEDIAIRE, fonds d'investissement alternatif (FIA) constitué sous la forme d'un fonds commun de placement d'entreprise (FCPE) multi-entreprises, soumis au droit français.

Durée : Ce FCPE a été créé pour une durée de 99 ans. La société de gestion peut, après accord du conseil de surveillance du FCPE, procéder à la fusion, scission ou liquidation du FCPE. La dissolution peut également intervenir en cas de rachat total des parts.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Non applicable

Objectifs : En souscrivant à NOTARIAT INTERMEDIAIRE, vous accédez à des expertises variées au sein d'un univers large constitué des marchés de taux et d'actions principalement de la zone euro.

L'objectif de gestion du FCPE est de réaliser une performance à moyen terme supérieure à celle de son indicateur de référence (dividendes et coupons réinvestis) : 70 % JPM EMU Government Bond Index et 30 % EuroStoxx 50, après prise en compte des frais courants.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion tire parti conjointement de trois axes clés de sources de valeurs ajoutées : gestion active de l'allocation d'actifs, sélection de titres et mise en place de stratégies dites « diversifiantes ».

Le FCPE peut être exposé jusqu'à 84 % de l'actif en produits de taux au travers d'obligations et titres de créance d'émetteurs publics et/ou privés et entre 16 et 44 % de l'actif en produits actions.

Le FCPE peut investir jusqu'à 100 % de son actif en parts ou actions d'OPC comme alternative aux titres en direct. Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est essentiellement exposé aux émetteurs de l'indice de référence, mais peut être exposé accessoirement à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart limité par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, bénéficiaires d'un dispositif d'épargne salariale et/ou retraite qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être achetées ou vendues (rachetées) quotidiennement comme indiqué dans le règlement au prix de transaction respectif (valeur liquidative). De plus amples détails sont fournis dans le règlement de NOTARIAT INTERMEDIAIRE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi-ee.com

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 4 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez-vous reporter au règlement du FCPE NOTARIAT INTERMEDIAIRE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 4 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	4 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€6 120	€6 600
	Rendement annuel moyen	-38,8%	-9,9%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 260	€8 980
	Rendement annuel moyen	-17,4%	-2,7%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 130	€10 450
	Rendement annuel moyen	1,3%	1,1%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€11 200	€11 580
	Rendement annuel moyen	12,0%	3,7%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2019 et le 31/10/2023

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/11/2014 et le 30/11/2018

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2015 et le 30/09/2019

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	4 ans*
Coûts totaux	€161	€442
Incidence des coûts annuels**	1,6%	1,1%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,18% avant déduction des coûts et de 1,11% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (0,75% du montant investi / 75 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 0,75% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 75 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,86% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	85,58 EUR
Coûts de transaction	0,01% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	0,63 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 4 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 4 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps. Cette durée ne tient pas compte de la durée de blocage liée à votre dispositif d'épargne salariale.

Calendrier des ordres : L'investisseur a la faculté d'obtenir le remboursement de ses parts sur demande conformément aux modalités décrites dans le règlement du FCPE.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à dic-fcpe@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation.

Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr et/ou sur le site internet de votre teneur de comptes.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le règlement, les documents d'informations clés, les informations aux porteurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.amundi.fr et/ou sur le site internet de votre teneur de comptes. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Teneur de comptes : FONGEPAR

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCPE peuvent être soumis à taxation.

Composition du conseil de surveillance : Le conseil de surveillance est composé de représentants des porteurs de parts et de représentants de l'entreprise désignés selon les modalités prévues au règlement du FCPE. Pour plus de précision, veuillez-vous reporter au règlement.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur le site de votre teneur de comptes.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur le site de votre teneur de comptes.

MENTIONS LÉGALES

Amundi Asset Management

Siège social : 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris - France.

Adresse postale : 91-93 boulevard Pasteur CS21564 75730 Paris Cedex 15 - France.

Tél. +33 (0)1 76 33 30 30- amundi.com

Société par Actions Simplifiée - SAS au capital de 1 143 615 555 euros - Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 04 000 036.

Siren : 437 574 452 RCS Paris - Siret : 43757445200029 - Code APE : 6630 Z - N° Identification

TVA : FR58437574452.

Amundi
Investment Solutions

La confiance, ça se mérite